

Atelier « Bien chez Soi »

Contexte :

L'atelier « Bien chez Soi » a été développé par le réseau SOLIHA (Solidaires pour l'habitat), en Ile-de-France. Il s'inscrit dans le partenariat national SOLIHA – CNAV.

C'est à ce titre que la CARSAT Normandie et l'Association Santé Education Prévention sur les Territoires en Haute-Normandie (ASEPT HN), financeur des ateliers dans l'Eure, ont sollicités le réseau normand SOLIHA pour conduire une première action sur chacun des 5 départements normands en 2016. C'est à Evreux que la 1^{ère} action a eu lieu dans l'Eure.

Fort de la réussite de cette expérimentation, l'ASEPT et la CARSAT Normandie ont souhaité développer cette action dès 2017, en renouvelant leur partenariat avec SOLIHA. Le projet est porté par SOLIHA Normandie Seine (anciennement Habitat & Développement) dans l'Eure.

Objectif :

L'objectif de l'atelier « Bien Chez Soi » est de prévenir la perte d'autonomie et les incidents, et de permettre à chacun de continuer de vivre dans son logement dans des conditions sûres et confortables, en le rendant plus pratique, facile à vivre au quotidien.

Déroulé et contenu :

L'atelier est animé par des ergothérapeutes et des conseillers techniques de SOLIHA.

Il s'appuie sur des partenaires locaux, notamment une collectivité locale et le CCAS, de même que le CLIC, les caisses de retraite, etc... pour promouvoir l'atelier.

L'atelier « Bien chez Soi » compte 3 modules, précédés d'une conférence de présentation largement ouverte. La conférence permet de « recruter » les personnes intéressées et constituer le groupe de participants aux 3 modules.

La conférence est ouverte à tous les retraités et personnes intéressées.

Les modules de l'atelier sont également gratuits et ouverts à tous, sous réserve d'inscription préalable auprès de la collectivité ou de SOLIHA Normandie Seine (02.32.39.84.00).

Les modules sont réalisés sur une période de 1 à 2 mois (selon les modalités d'organisation convenues), à raison d'un atelier toutes les 1 à 3 semaines.

L'atelier se veut ludique et pratique, il est conçu comme un moment pendant lequel la personne devient actrice de l'apprentissage.

C'est pourquoi chaque module d'atelier aura lieu en **petit groupe (10 à 15 personnes)** qui suivra l'ensemble du cycle.

Contenu des 3 modules :

- **Conférence de présentation**

La conférence de présentation présente brièvement ce qu'est un logement adapté et facile à vivre, et présente les différents modules de l'atelier, pour permettre à chacun de voir ce qu'il pourrait y apprendre et découvrir.

La conférence est ainsi l'occasion de faire une première sensibilisation des personnes sur la question de l'adaptation de son logement lorsqu'on perd en autonomie, y compris, bien sûr, pour les personnes qui ne s'inscriront pas forcément aux modules d'atelier.

- **Le module 1 : gestes et postures au quotidien**

Ce module a pour objectif d'apprendre aux personnes à acquérir les bons gestes quotidiens qui leur permettront d'entretenir les fonctions de leur corps.

Il est animé par un ergothérapeute.

- **Le module 2 : accessoires innovants**

Ce module a pour objectif de faire prendre conscience aux personnes de la simplicité d'utilisation d'accessoires peu connus mais ingénieux, à même de les aider dans les actes de la vie courante.

Il est animé par un ergothérapeute et/ou un conseiller habitat.

- **Le module 3 : aménagement du logement**

Les objectifs de ce module sont de :

- Transmettre aux personnes des pistes de travaux pour anticiper au mieux,
- Leur donner les clés pour concevoir des aménagements bien pensés,
- Leur apporter une information claire sur les aides existantes

Il est animé par un technicien habitat et/ou un conseiller habitat.